



Formation S'installer autrement en agriculture : la SCOP et la SCIC

Si vous souhaitez participer à cette information, probablement que :

- vous avez un projet collectif en agriculture !
- le monde de l'ESS vous interpelle...
- vous rêvez d'un système de gouvernance différent...
- vous souhaitez ne pas reproduire les schémas classiques de capitalisation financière en agriculture, et pourtant vous êtes obligé d'investir...
- vous vous questionnez sur le statut social du Non Salié Agricole peu protecteur pour l'agriculteur...
- vous imaginez une ferme diversifiée, avec des interactions vertueuses entre ses ateliers !
- vous avez d'autres raisons...

... pour vous questionner sur la **pertinence des SCOP et des SCIC en agriculture** !

Cette formation est donc pour
vous et/ou les autres membres de votre collectif

Le vendredi 13 octobre 2023

sur la [SCOP des Volonteux](#) à Beaumont les Valence,
de 9H à 17H

Venez comprendre :

- **le fonctionnement des SCOP et des SCIC,**
- **les différences entre les SCOP - SCIC et les sociétés civiles agricoles classiques (GAEC, EARL, SCEA),**
- **les freins des SCOP - SCIC dans les projets agricoles**
- **mais aussi les perspectives qu'offrent les SCOP - SCIC pour changer notre société.**

Cette journée de formation, en partenariat avec l'**Adear de la Drôme**, s'ancrera dans le concret avec :

- une **visite de la ferme coopérative diversifiée des Volonteux**
- des **témoignages**,
- des **apports théoriques de Rémy Dalant Welcomme de l'URSCOP** et de **Béatrice Badel des Fermes Partagées**

Les conditions de participation :

	Formation	Adhésion à l'Adear de la Drôme	Frais de déplacement, d'alimentation
Cotisant à Vivea (à jour des cotisations)	Le coût pédagogique est à la charge de Vivéa	Adhésion obligatoire : prix libre, montant suggéré = 40€ (notamment pour les Drômois qui vont bénéficier d'un accompagnement de l'Adear Drôme) Personnes déjà adhérentes d'une autre Adear : pas d'adhésion obligatoire, mais adhésion libre de soutien bienvenue !	A votre charge Repas tiré du sac
CPF	Le coût pédagogique est pris par le CPF		
Autres OPCO	Hors subrogation		
Autofinancement personnel	100€ la journée		

Inscription

Pour vous inscrire, par mail à bbadel@lesfermespartagees.coop avec en pièce jointe le document "Arrhes Formations Octobre 13" rempli et envoyez les 40€ d'arrhes à l'Adear 26 : L'Usine Vivante 24 avenue Adrien Fayolle, 26400 CREST

Pour en savoir plus, appelez Béatrice au 07 57 18 90 74...

A très vite !

Béatrice des Fermes Partagées